

L'évaluation au coeur de l'éducation à la culture de l'information

Dans le préambule portant sur la mise en oeuvre du "Pacifi (parcours de formation à la culture de l'information), il est mentionné que "pour permettre l'acquisition d'une culture de l'information par tous les élèves, le professeur documentaliste doit notamment évaluer les acquis en matière de maîtrise de l'information et de lecture"

Sans nier l'importance de la maîtrise des processus et des outils de la recherche d'information, un des problèmes clés de l'éducation à la culture de l'information concerne la question de l'évaluation des sources. Beaucoup d'élèves confondent spontanément la source (l'origine) et l'adresse (l'URL ou sa localisation) du document. Dès lors ils n'entrent pas dans un processus d'argumentation qui place la citation d'une référence documentaire comme le moyen de convoquer une preuve, un fait, un argument tirés d'un document dont la source doit être fiable et le contenu pertinent au regard des objectifs suivis.

La troisième des dix fiches repères du Pacifi porte sur cette question de "l'évaluation de l'information" : pour cela, elle pose comme objectifs :

- "Identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance.
- Interroger la part de subjectivité ou de partialité du document, distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité.
- Interroger la crédibilité d'une source, être capable de vérifier la date de mise à jour, l'identité de l'auteur, mais aussi sa motivation, son rapport au sujet traité.
- Recouper les informations recueillies."

Les impasses d'une approche strictement méthodologique :

De nombreux outils méthodologiques existent sur le web et sont régulièrement recommandés aux élèves (y compris dans leur manuel scolaire) : l'analyse de la fiabilité d'un site web est décrite sous forme d'une série de questions à se poser. Si les élèves ne les utilisent finalement pas dans leur pratique spontanée, elles servent surtout à rassurer les enseignants et à les dédouaner du point de vue de l'éducation à la culture de l'information.

Ces grilles d'évaluation de l'information masquent aussi les concepts qui les sous-tendent : celle de source, de caution ou fiabilité de la source, celle de référence documentaire... En somme, les "recettes méthodologiques" réduisent l'apprentissage de l'évaluation à une prescription de questions à se poser, sans expliciter les fondements de ce questionnement.

Posée en aval des situations d'apprentissage, la recherche des notions ou concepts qui sont en jeu dans l'évaluation d'un site web permet au pédagogue de mieux discerner les problèmes épistémologiques auxquels sont confrontés les élèves lors de l'évaluation de l'information en ligne. Cet objectif définitoire ne vise pas à élaborer un savoir abstrait à transmettre aux élèves : il s'agit pour l'enseignant de modéliser et comprendre ce qui est en jeu dans ces activités de recherche et d'évaluation de l'information.

L'apport de la didactique des notions info-documentaires

Les travaux menés depuis 2005 en didactique des notions info-documentaires ont permis d'analyser le problème de la citation d'une référence documentaire sous l'angle de l'argumentation et de la rhétorique. (voir le numéro de mars 2007 de la revue Médiadoc consacré aux « Savoirs scolaires en information-documentation) A ce sujet, on peut examiner la définition que donne le Dictionnaire des concepts info-documentaires de la notion de SOURCE (en ligne sur le site Savoirscdi : <http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm#source>)

Cette définition invite à distinguer la source (qui précise l'origine et la visée du discours) de la référence documentaire (qui a pour seul but d'identifier précisément un document par une description bibliographique formalisée) :

[Dans son emploi singulier, la source désigne une catégorie d'intérêts, une classe ou un groupe d'acteurs sociaux caractérisés par un regard particulier sur le monde et produisant un discours identifiable à des fins propres ...On citera par exemple les institutions publiques, les organes de presse ou les partis politiques.....Ainsi la source doit-elle être distinguée de la référence avec laquelle elle entretient des liens étroits, et se confond même lorsqu'elle est employée au pluriel. Ne dit-on pas « donner ses sources » ? C'est là un écart à éviter. La référence ne prétend qu'à l'identification objective et raisonnée d'éléments bibliographiques, dont le nom de l'auteur, relatifs au document, alors que la source vise à déceler et à rendre compte des intentions des médias... producteurs d'information. La reconnaissance de la source permet ainsi de construire un jugement sur la validité des informations proposées.]

On voit donc que la notion de source fédère tout le processus d'évaluation de l'information :

Il s'agira d'amener les élèves à comprendre et différencier :

► les notions de SOURCE et d'AUTEUR : l'analyse de la source dévoile le contexte d'énonciation et l'origine du discours tenu par l'auteur.

► La REFERENCE DOCUMENTOGRAPHIQUE qui identifie seulement de manière les caractéristiques du document (entre autres critères le type de support, l'identité de la source, celle de l'auteur...). Elle ne donne aucun élément sur les conditions d'énonciation du discours.

Dès lors, citer un document (par sa référence documentographique) signifie

- convoquer une information dont on a identifié la fiabilité de la source
- convoquer une information dont on a évalué la pertinence par rapport à son besoin d'information

L'évaluation d'une bibliographie élargie aux documents en ligne peut donc se décliner en plusieurs étapes :

-évaluation des portfolios "documentaires" des élèves, des "documents de collecte" comme les a bien observés Nicole Boubée.

- évaluation de la bibliographie finale mais en lien avec l'argumentation qui est dont elle est le support

Face à ces deux dimensions de l'évaluation, le professeur-documentaliste a un rôle spécifique à jouer dans l'éducation à la culture de l'information.